

violer par un connu en état d'ivresse

Par **123abc**, le **03/10/2020** à **15:36**

Bonjour,

J'ai porté plainte contre un 'ami' qui m'a violer.

Lors d'une soirée entre amis ou je me suis sentie très bourrée il a décidé de m'accompagner chez moi, car j'étais trop ivre. J'ai un trou noir et j'ai zero souvenirs de ce qui se passé avant de quitter la bar et jusqu'a le moment ou je me reveille tout nous et lui est entre mes jambes.

J'étais déjà auditionner et le poilicier a dit que je serai depisté. Depuis j'ai plus des nouvelles sur le dépistage et je me demande si c'était une manière de me faire dire si je consomme des stupifiants ou pas.

Je soupçonne d'avoir été drogué. Mais il y a deux semaine que le viol a eu lieu.

Je ne sais pas si vous avez des conseille sur comment je peux verifier cela?

C'est qualifié comme viol par un person en ivresse manifest.

Le culpable a meme envoyée des message ou il dit que c'était abusif, et qu'il ete trop insistant, et d'autres message à mon ami ou il avoue d'avoir profiter de moi.

La police essaye de dire que j'ai trompée mon copain, et pense que le trou noir et peut etre une maiere de cacher cela.

Par **CUJAS 26150**, le **04/10/2020** à **12:20**

Bonjour,

je vous conseille de lire ceci : <https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-presumee-plaignant-27446.htm>

et éventuellement ceci : <https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/notion-interruption-totale-travail-droit-29251.htm>

BON COURAGE